où de nombreux fidèles étaient venus rendre un pieux hommage à la sainte.

LA CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE A SAINT-MARTIN

A midi, toutes les délégations des sociétés patriotiques et militaires de Roubaix étaient réunies dans la nef principale de l'église Saint-Martin, toute parée des décorations des grandes circonstances.

Les drapeaux prirent place dans le chœur, ainsi que des délégations du Cercle militaire, de la Croix-Rouge et du Souvenir Français.

La messe d'actions de grâces fut célébrée par M. l'abbé Fœlhœn. Après l'Evangile, le R. P. Willermet monta en chaire et prononça le panégyrique de Jeanne d'Arc, en une allocution d'une inspiration élevée et d'une belle éloquence.

Emouvant panégyrique du R. P. Willermet

Le R. P. démontra tout d'abord que Dieu a fait encore aujourd'hui beaucoup plus pour notre pays que pour les autres.

Il y a des gens, dit-il, qui disent que la situation de la France est désespérée et qu'elle ne pourra jamais se relever et reprendre le rang auquel elle a droit, parmi les nations.

Et pourtant, si nous nous reportons au siècle de Jeanne d'Arc, pouvons-nous dire qu'il était plus favorable que le nôtre ?

La France était alors divisée, vaincue, humiliée, et la régente Isabeau de Bavière venait de livrer le patrimoine de nos rois à l'Angleterre. Tout semblait irrémédiablement perdu. Quand Jeanne, à l'appel de Dieu, se leva pour sauver ce pays qu'elle aimait, d'un amour pur et ardent, comme peut aimer une jeune fille et chassa l'ennemi de notre territoire.

Le R. P. Villermet dit ensuite combien il a eu l'âme navrée, en arrivant à Roubaix, de ne pas voir plus de drapeaux aux fenêtres de nos maisons.

Les catholiques qui n'ont pas pavoisé en l'honneur de Jeanne, ont fait acte de mauvais Français, dit-il, ils ont eu peur de se montrer, eet nous devons les blâmer.

Prenez garde, continue-t-il, vous qui riez de la révolution; c'est vous que la préparez par votre lâcheté, et c'est vous qu'elle écrasera. Vous ne faites pas flotter le drapeau tricolore pour la fête de Jeanne-d'Arc. Prenez garde que la loque rouge ne le remplace un jour à vos fenêtres!

Si vous voulez qu'on vous respecte montrez-vous donc sans crainte, et groupez vous pour lutter contre l'armée des sans-Dieu qui avance et menace.

Et le R. P. Willermet termine cette belle allocution en rendant gloire à Dieu d'avoir donné Jeanne d'Arc à la France.

Au cours de cette messe, l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés s'est fait entendre par deux fois, interprétant successivement le « Prélude des petites pièces de Barat » et « Minerve », de Busser.

La beauté et la finesse de ces exécutions dirigées avec tant de maîtrise par M. Capelle, révéla de la part des exécutants, un sens musical très développé, bien proche de la perfection.

L'immense foule de fidèles qui se pressait dans l'église sut d'ailleurs l'apprécier à sa juste valeur et manifesta par le recueillement et l'intérêt avec lequel elle suivit ces interprétations tout le plaisir artistique qu'elle en éprouvait.

A WATTRELOS

Comme les années précédentes, tous les Wattrelosiens patriotes, ont tenu à fêter d'une façon particulière Jeanne d'Arc. Répondant à l'appel lancé par le Comité organisateur, la population avait tenu à pavoiser les habitations. Samedi soir dans tous les quartiers de la ville, on tira d'heure en heure, des salves d'artillerie pour annoncer la fête. Dimanche matin dès 6 h., les clairons et les tambours, sonnent le réveil en fanfare sur la Grand'Place, et dans les principaux quartiers. Comme par enchantement, tout de suite une nuée de gentilles demoiselles offrent la petite fleur bleue à la porte des églises, dans les rues et dans les cafés.

A partir de 8 h., l'artillerie qui tonnait depuis le matin s'est mue provisoirement pour laisser place au bruit de la fusillade du concours de tir en l'honneur de Jeanne d'Arc organisé chez M. Debeurme, 17, rue du Moulin.

Vers 11 h. 15, les sociétés de la ville se rassemblent, rue Carnot, à hauteur de la rue Traversière, pour prendre part au défilé traditionnel en l'honneur de la sainte de la Patrie. Après le défilé, le cortège se rend à l'église St-Maclou pour entendre le panégyrique de la sainte héroïne par M. l'abbé Rolaind, professeur au Collège de Roubaix. Pendant la messe, la musique les « Enfants de la Lyre », sous l'habile direction de M. Duhamel, exécute plusieurs brillants morceaux.

La fête sportive. — A 14 h., les amateurs de sports fêtent aussi Jeanne d'Arc, en donnant en son honneur, au Terrain municipal, rue du Beck, un concours qui a obtenu un très grand succès. Les sociétés de gymnastique ne pouvaient manquer à la fête et sur la place du Moulin et sur le terrain municipal, elles donnèrent leur maximum pour agrémenter la fête nationale et glorifier Jeanne la Pucelle.

Pendant ce temps, sur la Grand'Place les petits enfants avec leurs mamans prennent aussi part aux réjouissances, en lançant des centaines de ballons dans les nuages.

N'oublions pas de mentionner le brillant concert qui eut lieu sur le kiosque de la Grand'Place par les accordéonistes l'« Avenir » et la Musique municipale.

Le cortège lumineux. — Le « clou » de cette belle fête fut sans contredit le sensationnel cortège historique et lumineux.

Précédés et suivis d'une immense foule sympathique de fanfares et de centaines de lanternes vénitiennes, voici les chars lumineux: Jeanne d'Arc écoutant ses voix, Jeanne d'Arc recevant sa mission, Jeanne d'Arc délivrant Orléans, couronnement du Roi à Reims, Jeanne d'Arc prisonnière, Jeanne d'Arc sur le bûcher, réhabilitation de Jeanne d'Arc, gloire à Jeanne d'Arc.

Cet immense cortège encadré de milliers de spectateurs, suit l'itinéraire suivant: place St-Vincent de Paul, rue de Tourcoing, rue Pierre-Catteau, Grand'Place. Le cortège arrive sur la Grand'Place à 21 h. 30 où a lieu la splendide et féérique apothéose finale, au milieu des feux d'artifice multicolores. C'est alors que des délégations de toutes les sociétés chorales de la ville, accompagnées d'un fort groupe de musiciens, lancent vers le ciel, leur chant de reconnaissance, d'amour et d'espoir en la sainte de la Patrie, en entonnant pendant que retentit le canon, l'« Hymne à Jeanne d'Arc » et la « Marseillaise ».

A la fin de cette réconfortante journée, il nous faut rendre hommage à tous ceux et celles, dont le dévouement contribua au succès général. Il convient aussi de mentionner le service d'ordre parfaitement organisé par un grand nombre de commissaires appartenant à la Jeunesse Catholique, et par la police locale qui remplit sa tâche avec un tact parfait.

A LEERS

La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée à Leers, avec l'éclat accoutumé. Dès le matin, de nombreux drapeaux et bannières avaient été arborés. A la grand'messe, à 10 h., l'Harmonie Municipale, sous l'habile direction de son nouveau chef, M. V. Cottignies, a donné une fort belle audition des morceaux suivants: 1. « La plainte du clocher », de Guillaume Balay; 2. Le prélude de « L'Arlésienne »; 3. « Le Carillon de l'Arlésienne », de Bizet.

L'assistance à la messe était excessivement nombreuse. M. l'abbé Bienfait a fait, avec un beau talent, le panégyrique de l'héroïne nationale, faisant ressortir la mission divine qui a permis à l'humble bergère de sauver la France.

A TOURCOING

Nombreux étaient les habitants qui, hier dimanche, avaient arboré le drapeau national et la bannière de Jeanne d'Arc.

Seuls les édifices publics étaient dépourvus de toutes décorations, contrairement aux instructions ministérielles, qui, en certaines circonstances, valent vraiment bien peu de chose !

Heureusement, nos concitoyens ont mieux compris quel était leur devoir et il faut les en féliciter.

LA MESSE EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC

A 9 h. 3/4 avait lieu, en l'église Saint-Christophe, une messe solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc.

A cette cérémonie étaient conviés les membres de l'Administration et tous les corps constitués de la ville.

A l'heure dite les notabilités prenaient place dans le chœur.

On remarquait : MM. le commandant Legrand, Président d'honneur de la Fédération des Anciens Combattants; le capitaine Guéranger, Président du Cercle des Officiers ; Nollet, vice-président du Cercle des Sous-Officiers; Salignon, Président du groupe du Centre; Blondeau, Président du groupe des Phalempins; Dervaux, Président du groupe des Remplaçants; J. Leurent, trésorier du groupe des Mutilés.

MM. H. Dewavrin, trésorier, et Petyt-Leduc, secrétaire général de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; Thaune, consul de Belgique ; F. Filpo, ancien président, et Schubanel, juge du Tribunal de Commerce.

MM. Jacques Masurel, Président ; V. Cauchy, trésorier-adjoint, et E. Parenty, du S.I. « Les Amis de Tourcoing »; Callens, Président de l'Union Sportive des Patronages de Tourcoing; R. Filpo, Président de l'Association des Familles Nombreuses; D. Delgrange, Président de l'Union Paroissiale de Saint-Christophe ; Gabet, Vice-Président de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique ; Maréchal et Odeux, de la Commission des Commerçants du Centre.

Il y avait également une délégation avec drapeau de l'E. T. I. M., conduite par le lieutenant J. Hus ; le drapeau de la Fédération des Patronages, et les « Petits Gas » de Saint-Christophe.

La messe fut dite par Mgr Leclercq, assisté de MM. les abbés Vanrenterghem et Dethoor.

Les chants exécutés à la perfection par la Chorale Mixte de Saint-Christophe, sous la baguette de M. Ch. Wattinne, comprenaient: les Kyrie et Agnus Dei de la Messe « Saint-Jean-Baptiste », de la Tombelle, le Gloria, de Dierickx, les Sanctus et Benedictus, de la messe en « la bémol », de Dubois, et le chœur final de « Jeanne d'Arc » de Wambach.

A l'orgue, M. Dierickx, avec sa maîtrise habituelle, joua, pendant l'Offertoire, la Marche Héroïque de Jeanne d'Arc, de Dubois.

Une très nombreuse assistance assista à cette belle cérémonie.

A l'office du soir, le R. P. Barret a prononcé le panégyrique de l'héroïne.

LA MANIFESTATION PATRIOTIQUE

A 11 h. 1/2, les sociétés patriotiques de la ville, réunies rue du Moulin-Fagot, et comprenant une quinzaine de groupes, dont l'Harmonie de la Croix-Rouge et les « Petits Gas » de Saint-Christophe, partirent en cortège à travers les principales rues de la ville et se rendit au Patronage de la rue de la Flandre-la-Guerre, où fut chantée la cantate : « L'Etendard », puis M. Jacques Masurel, Président des Amis de Tourcoing, dit toute la beauté de la vie de Jeanne d'Arc, qui sauva la Patrie, et M. le chanoine Mouquet, au nom de Mgr Leclercq, montra les vertus admirables qui animèrent la grande française.

Après la remise de l'étendard, la réunion prit fin.

A LILLE

Lille a célébré avec la même fidélité que les années précédentes la fête de Jeanne d'Arc. Le matin, une grande affluence de fidèles se pressa dans les églises, notamment à la messe de midi à l'église Saint-Maurice où de nombreuses personnalités civiles et militaires se trouvaient réunies dans les nefs artistement pavoisées.

Après la messe présidée par Mgr Quilliet, un « Te Deum » fut chanté à la gloire de l'héroïne du jour.

Entretemps à 10 h. 45, place Ronde, un cortège qui comprenait de nombreuses sociétés de la ville se forma et se dirigea vers la place Jeanne d'Arc où de nombreuses couronnes furent déposées sur le socle de la statue de Jeanne d'Arc.

A L'ÉTRANGER

A TOURNAI

La messe célébrée, dimanche matin, à 11 h. 30 en l'église St-Quentin, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc avait réuni une nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait M. Flavelle, consul de France; M. Carette-Duteit, président de la Section locale de la Mutualité; une délégation importante des Dames Françaises du Tournaisis, et de nombreux membres de la Colonie française de Tournai.

M. le vicaire-général Blampain et M. le chanoine Hannart, aumônier militaire divisionnaire, assistaient à l'office qui a été célébré par M. l'abbé Bracaval, professeur au Collège de Kain. M. le chanoine Régent, aumônier militaire de Lille, a prononcé une éloquente allocution, pour exalter la mission providentielle de Jeanne d'Arc, sauvant la France et la délivrant du joug de ses envahisseurs. La bergère de Domrémy, dit M. le chanoine Régent, c'est le geste de Dieu à la France en détresse; c'est la Providence protégeant visiblement ce pays, dans des circonstances particulièrement désespérées. Quoi qu'on dise, le geste de Jeanne d'Arc ne peut s'expliquer que par Dieu.

Cette remarquable évocation de la vie si pure de Jeanne d'Arc a produit une profonde impression.

LE CONGRÈS A PARIS de l'Union Nationale des Officiers de réserve

Paris, 9 mai. — L'Union nationale des officiers de réserve faisant coïncider la fête de Jeanne d'Arc avec le cinquième anniversaire de sa fondation, a tenu ce matin son congrès, sous la présidence de M. André Lefèvre, ancien ministre de la Guerre.

Après lecture des rapports moral et financier, qui ont été approuvés à l'unanimité, l'assemblée a procédé à l'élection des membres sortants du bureau, qui ont été réélus: MM. André Lefèvre, Baillehache, Boulet, Brodier, Fleury, Langrand, Louvet, Maxwell, Perrault.

Les nouveaux membres présentés par les associations ont été également élus à l'unanimité. Ce sont MM. Bretonnier, président de Strasbourg; Bouvier, armée du Rhin ; Burgelin, président de Nantes; Ceoil, président de Montpellier (16e région); Chabeaux, président de Nancy; Ducoing, président des O. R. de l'armée de mer; Lanaignière, président de Bordeaux; Longuet, président de Mulhouse.

Après avoir voté une adresse de félicitations au général Debeney, qui vient d'être décoré de la Médaille militaire, en fin de séance l'assemblée a voté l'ordre du jour suivant:

L'Union Nationale des Officiers de réserve commémorant le cinquième anniversaire de sa fondation, adresse au nom de ses 20.000 adhérents un salut chaleureux aux officiers et soldats qui défendent au Maroc et en Syrie héroïquement l'œuvre civilisatrice de la France.

Le prochain congrès a été fixé aux 24, 25 et 26 juillet 1926 *et se tiendra à Lille.*

LE CONGRES DE LA FEDERATION POSTALE

La question des traitements

Paris, 9 mai. — Après discussion, le Congrès de la Fédération Postale a adopté, aujourd'hui, à l'appel nominal, par 210 voix contre 94 et 25 abstentions, le principe de l'échelle mobile proportionnelle aux traitements.

A propos de l'indemnité familiale, une motion a été adoptée dont le principe est que l'indemnité familiale doit être une indemnité légale calculée sur la base du salaire vital. Cette indemnité devra être attribuée à tous les chefs de famille.

Les atteintes à la loi sur les dommages de guerre

UNE DÉMARCHE DE M. HAYEZ

Président du Groupe Interparlementaire des Régions Libérées

A la suite de la réunion tenue vendredi, par les membres du Groupe Interparlementaire des Régions Dévastées, pour protester contre les prétentions du fisc qui veut taxer comme bénéfices industriels et commerciaux, les intérêts sur perte subie, M. Hayez, sénateur du Nord, vient d'envoyer au chef du Cabinet des Ministres des Finances, la dépêche suivante :

Confirme demande audience faite il y a deux jours par Groupe interparlementaire des Régions dévastées. Indispensable être fixé aujourd'hui samedi pour pouvoir convoquer en temps utile les collègues pour mercredi si possible.

Hayez,
Président du Groupe
Interparlementaire
des Régions Dévastées.

LES DRAMES

Il tue son amie en lui tranchant la tête

Yssingeaux, 9 mai. — Baptiste Lardon, 53 ans, habitant à Saint-Pol-de-Chalençon avec son amie, la femme Brignon, 49 ans, a tranché la tête de cette malheureuse, dans des circonstances encore peu connues.

Son crime accompli, Lardon se barricada chez lui mais, comme les gendarmes venaient d'enfoncer sa porte, il sauta par la fenêtre et se fractura les jambes. C'est alors qu'il fut arrêté

Un chauffeur tué parce qu'il appliquait le tarif

Nice, 9 mai. — Le meurtre du chauffeur de taxi Pierre Liccioli, tué de quatre coups de revolver dans le dos, au moment où il mettait sa voiture en marche, était décidé depuis plusieurs mois par certains chauffeurs rivaux. Ils reprochaient à leur victime d'appliquer des tarifs trop bas.

L'un des quatre individus arrêtés, Paul Alberguci, a avoué être le meurtrier, mais en prétendant contre toute vraisemblance, qu'il avait agi en état de légitime défense.

Ses trois camarades, Giulio Antonio, André Brun et Pierre Alberguci, ou déclaré qu'ils n'avaient pas participé au crime, mais tout porte à croire le contraire, car l'auto de l'un d'eux attendait, prête à faciliter la fuite de Paul Alberguci. Ces quatre individus sont, du reste, des repris de justice.

M. DANIEL VINCENT,

MINISTRE DU COMMERCE

à Anzin et à Valenciennes

L'inauguration de la Clinique des usines « Escaut-et-Meuse », à Anzin

La clinique des usines Escaut et Meuse a été inaugurée hier, à Anzin, en la présence de M. Daniel-Vincent, Ministre du Commerce.

A midi, à l'Hôtel de Ville d'Anzin, M. Thiétar, Maire, entouré de son Conseil Municipal, a exposé au Ministre, les doléances de sa commune. M. Daniel-Vincent l'assura de la bienveillance des pouvoirs publics et remit la rosette violette à M. Dabancourt, conseiller municipal.

Arrivé vers midi et demi aux usines Escaut et Meuse, M. Daniel Vincent a été salué par M. le docteur Vallée, chirurgien-chef de la clinique. Le Ministre était accompagné de son chef de cabinet, M. Emile Vincent, de M. le Préfet du Nord, le sous-préfet de Valenciennes, MM. Chuvin, chef de cabinet, de M. Hudelo, Debierre, sénateur; Macarez, député; Champy, directeur de la Compagnie des Mines d'Anzin.

M. le docteur Vallée fit visiter aux personnages officiels, les différents services de la clinique. M. Daniel Vincent a félicité la Direction des Usines Escaut-et-Meuse pour son admirable organisation.

Au nom du Conseil d'administration, M. Lavessière remercia le Ministre de ses paroles d'encouragement et s'engagea à poursuivre cet admirable effort social.

de plusieurs médailles de l'Assistance Publi-

La cérémonie s'est terminée par la remise que au personnel médical et de la Croix de la Légion d'Honneur à M. Jules Véré, ouvrier de l'usine, grand blessé de guerre.

Le Congrès annuel de l'Association des otages à Valenciennes

M. DANIEL-VINCENT PRÉSIDE LE BANQUET

M. Daniel-Vincent, ministre du Commerce, a présidé hier l'inauguration de la clinique des Usines Escaut-et-Meuse, à Anzin, et le banquet qui clôturait le Congrès annuel de l'Association des otages, à Valenciennes.

Le Congrès de l'Association des otages a été précédé d'une conférence donnée au Théâtre Municipal de Valenciennes, devant un nombreux public, par M. le chanoine Leleu, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing.

Hier, à 9 heures, M. Guilbaut, président de l'Association des otages du Nord, et M. le chanoine Leleu, reçurent à la gare les otages arrivés par les différents trains. A 10 h., en la basilique de N.-D. du Saint-Cordon, les otages assistèrent à une messe célébrée pour le repos de l'âme de leurs compagnons morts en terre étrangère. M. le chanoine Leleu rappela avec émotion les disparus.

La messe fut suivie d'une assemblée générale, à 11 h. 30, au Théâtre Municipal, puis les otages se rendirent à l'Hôtel de Ville où ils allèrent saluer M. Daniel-Vincent, qui a présidé leur banquet.

M. Edmond Pachy promu commandeur de la Légion d'honneur

Dans la récente promotion dans la Légion d'honneur au titre de l'exposition des arts décoratifs, nous relevons le nom d'un de nos anciens concitoyens, M. Edmond Pachy, président du Syndicat National de Grainetiers de France, conseiller du commerce extérieur, promu commandeur de la Légion d'honneur.

Successeur de la Maison A. Pachy, qui fut fondée à Roubaix, à 1856, M. Edm. Pachy est actuellement installé à Paris, 23, Place de la République. Il fut membre du Comité d'administration (groupe 1, classe 30), et membre du jury à l'Exposition des arts décoratifs. Il contribua, à plus d'un titre, à l'expansion commerciale et se trouve à la tête d'important groupements, tant économiques que mutualistes.

Nous présentons à M. Edmond Pachy nos sincères félicitations.

Un rapport de la Chambre de commerce de Lille provoque une réunion de protestation des douaniers

Un mécontentement très vif s'est manifesté parmi le personnel actif du service des douanes, à propos d'un rapport communiqué par la Chambre de Commerce de Lille, à la Commission tripartite des douanes, rapport que les douaniers considèrent comme injuste à l'endroit d'un service actif.

Le Syndicat en ayant eu connaissance, le Conseil National fut saisi de l'incident et jugea des explications nécessaires. C'est pourquoi il sollicité de M. le Président de la Chambre de Commerce de Lille, une entrevue qui ne fut pas accordée.

Nous apprenons que le Syndicat des services actifs de la Douane a décidé d'organiser une réunion de protestation qui aura lieu le jeudi 13 mai, à 14 heures, dans la salle du Conservatoire de Lille.

Les organisateurs y ont convié les membres de la Chambre de Commerce.

M. Métaya, secrétaire de l'Union, y prendra parole.

Les sections de Dunkerque et de Valenciennes seront représentées par d'importantes délégations.

A LA BANQUE PETYT

A propos de l'affaire de la Banque Petyt, on assure qu'à la réunion qui doit se tenir demain après-midi au Tribunal de Commerce plusieurs créanciers soulèveront des questions de personnes, à propos de la nomination du liquidateur judiciaire.

ARRESTATION A DIEPPE d'un jeune Belge accusé de plusieurs escroqueries dans la région du Nord

Dieppe, 9 mai. — La police a arrêté, sur la plage où il se trouvait avec son amie, un jeune homme d'origine belge, et appartenant à une très honorable famille, Emile Deroubaix, âgé de 23 ans, qui est accusé d'avoir dévalisé le 20 avril, en gare d'Abbeville, un voyageur endormi, lui dérobant son portefeuille contenant 3.000 francs.

Interrogé, le jeune homme a déclaré que sa famille lui avait coupé les vivres à la suite de diverses aventures. Engagé au 8e régiment de chasseurs à pied, à Tournai, il était ensuite passé au 2e régiment des guides, où il devint sous-officier. Or, une certaine nuit, se trouvant en « bordée » avec plusieurs autres camarades, dont il a donné les noms, il fut pris dans une descente de police. Poursuivi par des gendarmes, il aurait tiré sur eux deux ou trois coups de revolver.

Il ignore s'il les a atteints. Mais il parvint ainsi à les dépister et à gagner une gare

Il aurait escroqué alors une somme de 1.000 francs à un de ses cousins et rejoignit son amie avec qui il dépensa son pécule à Lille.

Bientôt sans argent, le couple commit une série de vols dans le Nord et la Somme, puis vint en Normandie, où il trouva un complice, un nommé Gustave Duvaux, qui a également été arrêté.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI 10 MAI. Rogation, demain, saint Mamert.

130e jour de l'année.

Soleil: Lever à 5 h. 19; coucher à 20 h. 15.

Lune: Dernier quartier du 5, nouvelle le 11.

Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'enfance:

A 15 h. 30, local de la Goutte de lait.

La distribution des primes de propreté aux ménages ouvriers les mieux tenus

Dimanche, à 11 heures, a eu lieu dans la salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville, la 24ème distribution annuelle aux ménages ouvriers, des primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Alfred Motte-Grimonprez.

Au bureau avaient pris place, autour de M. Lerouge, vice-président du Bureau de Bienfaisance, qui présidait: MM. Duburcq, Dumont et Winants, administrateurs du bureau de Bienfaisance; Cordonnier, secrétaire, ainsi que MM. Fernand et Robert Motte.

Avant de procéder à la bénédiction des primes, M. Lerouge prit la parole.

Il remercie tout d'abord les héritiers de feu Alfred-Motte-Grimonprez et les nombreux invités qui ont bien voulu répondre à l'appel de la Commission du Bureau de Bienfaisance. Je suis persuadé, dit-il, que, pour eux, c'est un véritable plaisir de se trouver une fois par an en contact avec des familles laborieuses, dont la plus grande force et la seule richesse sont constituées par leurs nombreux enfants. Cette force et cette richesse sont d'une aide précieuse pour la prospérité du pays; elles ne sont pas susceptibles d'être détruites ou diminuées par les mouvements d'opinion ou les fluctuations du change. Toutefois, dans la période critique que nous traversons, il faut reconnaître que les familles nombreuses supportent des charges de plus en plus pénibles. La vie chère ait peser son poids plus lourdement sur leur budget que sur celui des familles à fils unique. Il faut donc les féliciter de l'effort très méritoire qu'elle font quand même pour fournir au pays ce qui lui manque le plus : le capital humain.

Puisse l'exemple d'abnégation donné par ces familles, être suivi à d'autres points de vue par tous les bons citoyens.

Les 125 familles ici représentées comptent ensemble plus de 550 enfants bien soignés et entretenus par leurs parents. Ces enfants sauront plus tard s'inspirer de l'esprit qui anime leurs parents pour faire une France plus forte, une humanité heureuse par le travail.

Honneur à vous tous, pères et mères de familles nombreuses. »

Après cette allocution, M. Robert Motte, au nom de sa famille, dit que c'est une tradition pieuse pour les siens que d'assister à l'exécution des dernières volontés de leur grand-père.

Il évoque ensuite la mémoire de M. Alfred Motte-Grimonprez, et félicite chaudement les familles qui vont être récompensées.

Mu Duburcq annonce que cette année d'autres primes concédées par le Comité des fêtes du Cul-de-Four, celui des fêtes Franco-Belges et le Bureau de Bienfaisance viennent s'ajouter au revenu du legs Motte-Grimonprez.

M. Cordonnier, secrétaire, donne ensuite lecture des primes accordées aux ménages ouvriers les mieux tenus. Elles ont une valeur totale de 3.153 francs.

Les voici ci-dessous :

8 cuisinières d'une valeur de 211 fr. l'une. — Mmes Vve Kimpe, nées Audenaert, 24, rue Turgot; Vve Seys, née Watteau, rue de la Vigne, 71 bis, cour Gosquières, 14.

10 lots de 6 chaises d'une valeur de 115 fr. le lot. — MM. Arthur Defoin, rue de Tourcoing, cour Dupuis, 2; Henri Provoyeur, rue St-Laurent, 17; Alphonse Dieu, rue St-Joseph, 73; Vital Passard, rue de l'Espérance, 51; Mme Vve Lallemant, née Simon, rue St-Etienne 12; MM. Albert Ollivon, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 9; Frédéric Loquenin, rue Desaix, cour Bogaert, 2; André Charles, rue de Tuin, cour Derniest, 2; Mme Mélanie Vaumie Godin, rue de l'Epeule, 95, cour Lepers, 2; M. Auguste Stolte, rue du Marquisat, 50.

3 buffets d'une valeur de 240 fr. l'un. — MM. Florent Pardieu, rue d'Alma, 276; Fernand Verspieren, rue Desaix, 20; Jules Dewaele, rue des Longues, 40.

9 berceaux garnis d'une valeur de 172 fr. l'un. — MM. Georges Baert, rue St-Amand, 72, cour Desvaux; 2; Pierre Sueliers, rue Jemmapes cour Duquesnoy; 3; Eugène Delfos, rue de la Guinguette, 56, cour Mallet; 4; Marie Dubrunquez, née Hennebaut, rue d'Avelghem, 23; M. Emile Duquet, rue de Mouvaux, 55.

Prime accordée en vertu des dispositions du legs Julien Gadenne-Michotte à une personne ayant reçu un berceau pendant l'année. Cette prime est d'une valeur de 140 fr. — M. Emile Duquet, rue du Couvent, 13.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions de la fondation Martin-Lemonnier aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 250 francs.

7 primes de 50 fr. chacune. — MM. Félix Hostin, rue Wazemmes, cour Dupuis; Gustave Coupé, rue Meyerbeer, 33, cour Leblanc; 4; Edmond Deleau, rue de France, 19, cour Dacoulombier, 7; Jules Soete, rue du Parc, 49; Jean-Baptiste Vanapeyhouck, rue Vallon, 18; Ernest Dufermont, rue Jacquart, 72, cour Louis-Dubar, 2; Desmedt François, rue Jacquart, 72, cour Louis Dubar, 7.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions des legs Théodore Lallemand et Julien Gadenne aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 250 francs.

19 primes de 50 fr. chacune. — MM. Constant Duquesne, rue des Anges, 55, cour Castelain, 5; Paul Delebecque, rue de la Guinguette, 56, cour Mulliez, 26; Georges Chedaille, rue des Longues-Haies, 275, cour Jénart, 6; Mmes Vve Quittot-Germain, rue de Condé, 26 bis, cour Hespel, 2; Vve Everdaerie, née Lecomte, rue Ste-Elisabeth, cour Degrand, 1; MM Victor Dubus, rue Alfred-de-Musset, avenue des Villas, 5; René Capelle, rue St-Amand, 32; Léon Haguebel, rue de Nancy, 2; Léon Florin, rue Jules-Guesde, impasse Ingouville, 21; Désiré Dolet, rue et cour Condé, 1; Alfred Leconte, rue Victor-Delannoy, 10; Arthur Tremmery, rue Nabuchodonosor, 51; Auguste Boucourt, rue d'Ypres, 5; Mme Vve Mazure, née Brasve, rue Newton, cour Denduyt, 7; MM. Fleurus Vassaux, rue Molière, cour Polyte, 6; Louis Caby, rue des Palmiers, 11; Mmes Vves Degodez, née Quittelier, rue de Mons, 17; Posseniers, née Droulez, rue des Longues-Haies, cour Destrousseaux, 17; Belmont, née Thirant, rue Monge, cour Delplanque, 8.

Primes accordées avec le produit d'un legs de rente provenant de sommes versées par les Comités des fêtes franco-belges et des quartiers de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four. La valeur totale de ses primes est de 1.150 francs.

23 primes de 50 francs chacune. — Mme Vve Lambre, née Vandendaele, quai de Gravelines, 4 bis; Mme Lucie Capet, rue du Grand-Chemin, 99; M. Armand Heerman, rue d'Arcole, cour Joye, 17; Mmes Vve Delecolle, née François, rue de Tourcoing, cour Loridan, 7; Vve Devuyst, née Vandeplassche, rue Choiseul, cour Lefebvre, 13; MM. Georges Desvenain, rue de l'Ommelet, imp. Balzac, 53; Henri Cromphout, rue Bernard, cour Florentin, 5; Mme Léonie Sergeant, rue des Longues-Haies, cour Watteau, 1; M. François Dens, rue des Longues-Haies, cour Desroumaux, 3; MM. Emile Hurtebizé, rue Sainte-Elisabeth, cour Leman, 5; Léon Mortier, rue Bernard, cour Duthy, 3; Mme Vve Renaux, née Cuvie, rue des Longues-Haies, 231; M. Pierre Deraisse, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 7; Mmes Vve Simons, née Bataille, rue Lacroix, 99; Vve Delhaye, née Bass, rue Jules-Guesde, 286, cour Delannoy, 8; Vve Delaersnyder, née Woets, rue de Tourcoing, 110; MM. Charles Dooms, rue Bayard, 27; Marceau Grave, rue Vallon, cour Chevalier, 4; Louis Couque, rue Rossini, cour Diallum, 1; Mmes Vve Declercq, née Delory, rue Basse-Masure, 96; Vve Sonneville, née Arce, rue des Sept-Ponts, 53; Vve Dekeukeleire, née Bonnet, rue de Jemmapes, 22.

(*A suivre*).

HALLE FLIPO. — Beurre, 15 fr.; extra, 16.50 et 18.50; Pont-Saint, 11 fr. Hollande, 11 fr. 461

LES GRANDES SOIRÉES D'ART

Arthur Rubinstein, à Lille

C'est ce soir, à 8 h. 1/2, en la Salle Industrielle à Lille, qu'aura lieu le grand récital de piano donné par le célèbre pianiste polonais Arthur Rubinstein, une de nos plus grandes vedettes de notre époque.

« **COMMENT J'AI TUÉ MON ENFANT** » : comédie de Pierre L'Ermite. Reprise à la demande générale, au CINÉ DUBUS, rue des Champs (Tél. 23.87). Pour 2 jours seulement : **Mercredi** 12 mai, soirée à 8 h. Jeudi 13 mai (Ascension), matinée à 3 h., soirée à 8 h. Il sera prudent de louer. 22340

LES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE. — Continuant la série de ses conférences sur l'histoire de la musique, M. Roussel, professeur au Lycée de Tourcoing, a fait une captivante causerie, dimanche à 9 h. 30, devant un nombreux auditoire, dans la salle Pierre-de-Roubaix, au Conservatoire national de Musique, sur les compositeurs contemporains classiques allemands.

L'abondance des matières nous oblige à en reporter à demain le compte-rendu.

« **PEUGEOT** » et « **UNIC** ». Livrais. rapide tous modèl. Agent : **Venant**, 40, rue de Lille, **Rx 60709**

UN JEUNE HOMME SAUVE UNE JEUNE FILLE QUI ETAIT TOMBÉE DANS LE CANAL. — Dimanche vers 19 h. 45, Mlle Valentine Dekeyser, 16 ans, bâcleuse, demeurant 49, rue Turget, a glissé dans le canal de Roubaix, près du pont Morel.

Un courageux jeune homme, M. André Clarck, 19 ans, demeurant 25, rue Jean Jaurès, témoin de l'accident, s'est précipité à l'eau et a réussi à ramener la jeune fille sur la berge.

M. le docteur Carrette, appelé, lui donna les premiers soins et la ramena facilement à la vie. Elle a été reconduite ensuite chez ses parents.

Nous félicitons chaudement M. Clarck de ce bel acte de courage.

LAVE-SANG. Tisane dépurative et laxative. Boîte 4 fr. toutes pharmacies. 22274

1912-1926. — Depuis 114 ans l'Elixir Antiglaireux du Dr Guillié guérit toutes les maladies dues aux glaires et à la bile (asthme, rhumatismes, congestions, etc...). Prix : Frs **10.00**. Toutes pharmacies. 22366d

DERNIÈRE HEURE

LE MARÉCHAL FOCH, à Strasbourg, parle de la sécurité de la France

« Le prestige de la victoire ne dure qu'un temps. Pour être respecté il faut être respectable, c'est-à-dire fort. », déclare le maréchal.

Strasbourg, 9 mai. — La section locale de la Fédération nationale des médaillés militaires a organisé aujourd'hui à Strasbourg, une fête de bienfaisance au profit de l'orphelinat de la société.

Diverses manifestations ont eu lieu successivement, dans la matinée, sous la présidence du maréchal Foch : au cimetière militaire, place de la République, au monument Kléber et à la cathédrale. A 11 heures, le maréchal Foch a été reçu à l'hôtel de ville par la municipalité, puis il a présidé un banquet à l'Orangerie.

Le maréchal a pris la parole à cette occasion. Après avoir souligné les résultats magnifiques obtenus par l'œuvre de mutualité entreprise par les médaillés militaires, le maréchal Foch a abordé la question de la sécurité du pays :

Vis-à-vis de l'ennemi d'hier, a-t-il dit, il y a les traités, les garanties qu'ils comportent et les moyens d'en maintenir l'exécution. C'est ainsi qu'après une guerre gigantesque, fléau de l'humanité civilisée, et après la victoire qui a assuré la liberté du monde et l'indépendance des peuples, le traité de Versailles nous a confié la garde du Rhin pour une période de temps déterminée.

Tant que nous sommes en Rhénanie et sur le Rhin de Mayence, notre sécurité est garantie par la valeur de l'obstacle et aussi par le fait que la lutte en cas de conflit s'engagerait en Allemagne et étendrait le champ de sa dévastation au cœur même de ce pays.

Mais ce n'est là qu'une sécurité d'une durée limitée. Il nous faut prévoir et préparer le moment où le Rhin sera évacué. Pour compenser, ce jour-là, l'infériorité de notre population, il nous faut avoir une frontière solide, et à défaut d'obstacles naturels qui ne s'y rencontrent pas, il nous faut organiser puissamment la fortification. Ce sont des travaux longs et coûteux, ils sont à entreprendre par suite sans retard. Et de même, nos institutions militaires sont à refaire avec économie, mais en leur assurant la capacité de devenir puissantes pour briser l'invasion. Pour être respecté, il faut être respectable, entouré de porte-respect, c'est-à-dire être fort.